

DELIBERATION**du Conseil d'administration de l'Université du Mans****Séance du 29 septembre 2022****I. DÉLIBÉRATIONS, INFORMATIONS ET DÉBAT D'ORIENTATION GÉNÉRAL****1.3.5 Avis sur les candidatures CHU et CHM en qualité de membres associés de la
ComUE Angers Le Mans****LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

- VU** *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en
séance le 12 octobre 2017 ;*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve à l'unanimité des voix avec 0 abstention, 24 voix pour et 0 voix contre, les avis sur les candidatures CHU et CHM en qualité de membres associés de la ComUE Angers Le Mans. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 30 septembre 2022

Le Président de l'Université du Mans


Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de la séance du 29 septembre 2022 : 36

Objet : création COMUE Angers-
Le Mans

CC : Pr Lerolle, Pr Richard,
Pr Mercat, Dr Goupil

Monsieur Christian ROBLEDÓ
Président de l'Université d'Angers

Monsieur Rachid EL GUERJOUA
Président de l'Université du Mans

Angers, le 12 janvier 2021

Messieurs les Présidents des Universités d'Angers et du Mans,

La COMUE Angers-Le Mans est officiellement créée et nous nous réjouissons que la dynamique de rapprochement entre nos établissements et de partage d'une stratégie commune franchisse cette étape déterminante en ce début d'année.

Vous avez associé le CHU d'Angers et le CH du Mans dès l'origine à cette nouvelle structuration, et nous avons pris part à vos côtés à la création du réseau SAM, qui a permis de développer un axe de recherche et de développement commun par anticipation de la création de la COMUE ; d'ores et déjà, la dynamique enclenchée a permis de sélectionner des premiers projets structurants et transcomposantes très prometteurs.

Cet élan porté par le monde de la santé, de l'activité physique du mouvement et du sport et des sciences de l'ingénieur, constitue la preuve de l'enthousiasme de nos professionnels et de nos chercheurs pour participer au rapprochement universitaire que vous avez initié.

Nous souhaitons donc confirmer officiellement par ce courrier notre volonté d'entamer la démarche d'association à la COMUE dès que le moment sera venu.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents des Universités d'Angers et du Mans, en l'expression de notre parfaite considération.

Cécile JAGLIN-GRIMONPREZ

Directrice générale

CHU d'Angers

Olivier BOSSARD

Directeur général

CH Le Mans